

Contribution des huissiers des finances publiques de Haute-Garonne au CHSCT31 du 25/11/2022

Nous nous sommes consultés et souhaitons voir aborder lors du CHSCT du 25/11/2022 relatif à la sécurité des agents les constats suivants:

- Nous travaillons seuls. Nous nous rendons **chez** les redevables sans être accompagnés, sauf cas particulier.

A ce sujet, nous avons établi entre huissiers une procédure d'appel téléphonique avant intervention puis après, qui nous sécurise et permet au collègue "en vigilance" au téléphone d'alerter la police ou la gendarmerie si besoin.

Cette procédure a été validée par notre hiérarchie lorsqu'elle en a pris connaissance. Nous nous contactons également entre collègues afin d'intervenir à plusieurs chez le redevable si nous en ressentons le besoin.

C'est pourquoi il est très important que les postes nous informent en amont de la dangerosité des redevables s'ils en ont connaissance.

-Nous sommes de plus en plus **le seul point d'entrée des redevables à la DGFIP**. Les services sont injoignables, les usagers s'en plaignent et nous contactent via nos portables professionnels en espérant obtenir un renseignement ou une réponse qui ne relève pas de notre compétence. Même en servant d'intermédiaire, il nous est aussi difficile de joindre les postes, notamment par téléphone.

-Certains agents font peser sur les redevables la **menace de l'huissier qui va venir saisir leurs biens**. Il est important de rester mesuré dans les propos adressés aux débiteurs, la situation peut vite dégénérer lorsque nous arrivons sur place.

-La plupart des immeubles sont désormais équipés de **VIGIK**. Pour accéder aux boîtes aux lettres, voire à la porte d'entrée du redevable, nous sommes obligés de sonner à tous les interphones ou de nous faufiler entre deux résidents.

Cette situation nous met en position de faiblesse et alerte sur notre présence.

-Les nouvelles procédures de vente forcée mises en place pour réduire les coûts, en collaboration avec les CAV, rajoutent des difficultés supplémentaires et rendent nos interventions plus **dangereuses** (prise de photos et relevés kilométriques des véhicules nous sont désormais réclamés).

Force est de constater une recrudescence des cas d'incivilités et des attitudes agressives qui perturbent fortement nos interventions et nous obligent à redoubler de vigilance et de prudence.

Signé: Les Huissiers des Finances Publiques le 24/11/2022